

CONDITIONS GENERALES DE VENTE

- PROFESSIONNELS -

ENTRE

LES EDITIONS MUFFINS

Société à Responsabilité Limitée, au capital de 6 000 EUR, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de CRETEIL sous le n° 494 968 209 et dont le siège social est situé au 10, place Ovale – 94230 CACHAN,

Représentée par : **LEPERS Emilie** – en sa qualité de Gérante.

Ci-après dénommée : « Les Editions Muffins », d'une part

ET

_____ ¹
_____, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés
de _____ ³ sous le n° _____ ⁴ et dont le siège social est situé
_____ ⁵,

Représentée par : _____ ⁶ – en sa qualité de _____ ⁷

Ci-après dénommée : « la Librairie », « le Libraire » ou « le Client », d'autre part.

IL A ETE CONVENU CE QUI SUIT.

¹ Dénomination sociale

² Forme Juridique

³ Registre du Commerce et des Sociétés de la société

⁴ SIREN

⁵ Adresse du siège social du client

⁶ Nom & Prénom

⁷ Fonction dans la société

PREAMBULE

Le présent contrat a pour objet de définir les conditions générales de vente des Editions Muffins, conformément aux dispositions de l'article L.441-6 du Code de Commerce. Ces conditions s'appliquent à toutes les commandes facturées à compter du 1^{er} janvier 2008 et annulent et remplacent celles précédemment émises.

Article 1 – OBJET DE LA CONVENTION

Les conditions générales de ventes décrites ci-après règlent et précisent les relations, les droits et obligations des Parties dans le cadre de la vente d'ouvrages inscrits au catalogue des Editions Muffins. Toute commande passée auprès des Editions Muffins implique l'acceptation sans réserve des conditions générales de vente, sauf dérogation expresse signée par les Editions Muffins. Les conditions d'achat du Client ne sont en aucun cas opposables aux Editions Muffins.

Article 2 – PERSONNES CONCERNEES PAR CES CONDITIONS

Les présentes conditions générales de vente sont applicables exclusivement aux Librairies. On entend par « librairie » toute personne pratiquant de manière habituelle l'achat d'ouvrages, et l'exposition d'ouvrages, en vue de leur revente au public. Chaque personne prétendant relever de cette catégorie devra en justifier auprès des Editions Muffins afin de bénéficier de ces conditions. Les Editions Muffins se réservent la possibilité de ne pas servir les bons de commandes dont l'authenticité leur semblerait sujette à caution.

Article 3 –COMMANDE

Toute commande, pour être acceptée et traitée, doit faire l'objet d'un bon de commande (Cf. Annexe 1) que la Librairie fera parvenir aux Editions Muffins par courrier postal et/ou électronique (mail).

Article 4 – OUVERTURE D'UN COMPTE

Tout Libraire qui commande au moins 15 ouvrages du catalogue sur une même commande, peut demander aux Editions Muffins, l'ouverture d'un compte à son nom.

Pour se faire, le Libraire devra faire parvenir sa demande par écrit (Cf. Annexe 3 - Demande d'ouverture). Il y notifiera les informations relatives à sa structure (coordonnées, contacts, numéro de TVA intracommunautaire, etc.), les informations pratiques (adresse de livraison, mode de transport, nom du transporteur) ainsi que tous les documents nécessaires à cette ouverture de compte (RIB, extrait K-BIS). Il joindra ces documents à sa commande par voie postale à l'adresse des Editions Muffins.

Tout changement de propriétaire, de gérant ou de forme juridique entraîne obligatoirement le dépôt d'une nouvelle demande.

Article 7 – CONDITIONS DE REGLEMENT POUR LES LIBRAIRIES AYANT UN COMPTE

Les Librairies ayant un compte ouvert, régleront leurs commandes à 30 jours fin de mois. Ce délai peut être porté à 60 jours fin de mois pour les comptes des clients qui répondent aux conditions suivantes :

- avoir plus de 6 mois d'ancienneté ;
- ne pas avoir enregistré d'incident de paiement pendant cette période ;
- opter pour le règlement par Lettres de Changes Relevé (LCR).

Le Libraire s'engage alors à accepter toutes les LCR qui seront émises mensuellement. En cas de refus d'acceptation de l'une des quelconques LCR qui lui seront présentées, les frais bancaires correspondants seront imputés au Libraire.

A défaut de paiement à l'échéance, des pénalités égales à une fois et demie le taux de l'intérêt légal en vigueur à la date de la commande, seront appliquées à compter du 1^{er} jour de retard. Toutefois, ces pénalités ne seront exigibles qu'à réception d'une mise en demeure adressée par lettre recommandée avec accusé de réception. En cas de non règlement de l'une des factures émises par les Editions Muffins, tout règlement ultérieur quelle qu'en soit la cause sera imputé immédiatement et par priorité à l'extinction de la plus ancienne des dettes. En outre, en cas de non règlement par le titulaire d'un

compte, ce compte sera immédiatement fermé et les sommes restant dues seront immédiatement, et de plein droit, exigibles sans qu'il soit besoin de formalité.

Article 6 – CONDITIONS DE REGLEMENT POUR LES LIBRAIRIES N'AYANT PAS DE COMPTE

Sauf stipulations particulières, le règlement s'effectue comptant, à réception de la facture qui sera jointe à la commande et sans escompte. Pour ce qui est des commandes hors France, Suisse et Belgique, les commandes ne pourront être traitées qu'accompagnées de leur règlement, ou de l'engagement de la Librairie de prendre en charge les frais de contre remboursement.

Article 7 – MODE DE PAIEMENT

Les Libraires peuvent régler les ouvrages commandés par chèque bancaire, Eurochèque, virement bancaire, compte PayPal (les Carte Bleue Visa ou Master Card sont acceptée par ce biais), ou contre-remboursement. Les chèques devront être libellés à l'ordre de : « Les Editions Muffins ».

Article 8 – COMMANDES DE L'ETRANGER

Les Librairies situées et domiciliées à l'étranger ne peuvent avoir de comptes. Elles doivent régler toutes factures à la commande. En l'absence de systèmes de compensation internationaux, y compris dans la zone euro pour quelques mois encore, les chèques étrangers, même en euros, ne sont pas acceptés, sauf à y ajouter un forfait de commission bancaire selon le tarif réel en vigueur. Les Librairies devront donc effectuer un virement bancaire à leurs frais. Les Editions Muffins disposent aussi d'un compte PayPal et acceptent les paiements via ce système. Pour l'utiliser, la Librairie doit en faire part aux Editions Muffins par mail afin qu'elle lui fasse parvenir une facture et une demande de paiement numérique.

Article 9 – FRAIS BANCAIRES

La Librairie doit payer le montant total du prix facturé et prend donc à sa charge les frais bancaires s'appliquant à la transaction notamment lors de commande à faire parvenir hors de France.

Article 10 – SYSTEME D'OFFICES

Toute Librairie, qui le souhaite, peut demander à adhérer au système d'offices qui consiste en l'expédition des nouveautés du catalogue. Le nombre d'exemplaires expédiés est déterminé en fonction de la formule choisie par le Libraire (Cf. Annexe 2). Les parties pourront faire cesser cette faculté, à tout moment, 8 jours après réception d'une simple lettre ou mail adressée à son cocontractant.

Article 11 – REASSORT

Les commandes de réassort sont fournies selon les mêmes conditions de remises et de retours, sous réserve des conditions des frais de port.

Article 12 – FACULTE DE RETOURS

Les Librairies peuvent, pour un minimum de 5 exemplaires, effectuer des retours d'ouvrages à condition qu'ils soient en parfait état (sans écornure, étiquette ou trace d'étiquetage, ni système antivol, ni aucune inscription). Le délai de ces retours peut atteindre un maximum de douze mois suivant la date d'expédition mais les ouvrages reçus doivent demeurer en librairie pour une période minimale de trois mois. Le délai de traitement des retours est de un mois.

Article 13 – ACCORD DE RETOURS

Un accord est nécessaire pour le retour d'ouvrages. Le Libraire peut recevoir cette autorisation en contactant les Editions Muffins par courrier postal et/ou électronique (mail). Il devra indiquer le titre, l'auteur et la quantité qui sera retournée accompagnée d'un exemplaire ou de la référence de la facture. Concernant les retours par voie postale, ils s'effectuent à l'adresse des Editions Muffins. Les frais de port des retours sont aux frais de la Librairie. Les ouvrages réceptionnés en mauvais état, ou qui n'ont pas été fournis par les Editions Muffins, seront retournés à la Librairie à ses frais. Les ouvrages qui ne

font pas l'objet d'une autorisation seront automatiquement refusés. Seront également refusés les retours adressés en port dû.

Article 14 – AVOIRS

Les retours feront l'objet d'un avoir au bénéfice du Libraire à condition que les factures antérieures émises par celui-ci aient été intégralement réglées. Cet avoir n'est pas remboursable, mais est déduit des factures dans le cadre des conditions de règlement en vigueur.

Article 15 – BAREMES DE REMISES

Le taux de remise s'applique au prix public Hors Taxes. Il est déterminé lors de l'ouverture du compte puis réexaminés tous les ans au 1^{er} janvier. La remise de base est fixée à 30 %.

Des remises complémentaires peuvent être appliquées en fonction des critères suivants :

- **Critères qualitatifs :**

1 % pour acceptation de l'office à façon (commande de nouveautés) ;

- **Critères quantitatifs :**

1 % si le chiffre d'affaire facturation H.T. (retours déduits) en grand public est compris entre 500 et 1 499 € ;

2 % si le chiffre d'affaire facturation H.T. (retours déduits) en grand public est supérieur ou égal à 1 500 € ;

Article 16 – TRAITEMENT – EXPEDITIONS – FRAIS DE PORT - ENLEVEMENT

Les expéditions sont traitées par ordre d'arrivée dans les délais les plus courts dès réception, et selon des critères de rapidité d'expédition et de frais les moins coûteux.

Les livraisons et expéditions sont faites, sauf accords spécifiques, aux frais de la Librairie et à ses risques (cf. infra Article 17). Il appartient au Client de mentionner lors de sa commande le mode de transport souhaité, notamment s'il désire spécifiquement un envoi en recommandé, en suivi, par avion pour les envois à l'étranger ou dans les DOM - TOM. S'il est demandé aux Editions Muffins de faire l'envoi par voie postale, des frais d'envois seront facturés, y compris pour l'Europe, la Suisse, Belgique et le Luxembourg, au coût réel.

A défaut de précision du Client, les livraisons sont assurées par les moyens d'expéditions les plus performants en fonction de la destination, du poids, du coût et des délais demandés.

Les Editions Muffins dégagent toute responsabilité quant aux éventuels retards de livraison. Ceux-ci ne sauraient donner droit au Client d'annuler la vente, de refuser la marchandise ou de réclamer des dommages et intérêts.

Les Editions Muffins mettent à la disposition des Librairies un comptoir de vente situé : 9, rue Albert Guilpin – 94250 GENTILLY.

Article 17 – RISQUE DES TRANSPORTS

Les ouvrages voyagent, sont manipulés, chargés et déchargés aux risques et périls exclusifs de la Librairie, qui se charge de tout recours envers le transporteur en cas de litige. Le transfert des risques s'effectue dès l'entrepôt et ce quelque soit la personne qui enlève les marchandises de l'entrepôt. Les retours sont également effectués sous la seule responsabilité des Librairies.

Article 18 – CLAUSE DE RESERVE DE PROPRIETE

Il est expressément convenu que conformément à l'article L.621-122 du Code de Commerce, les Editions Muffins conservent la propriété pleine et entière des ouvrages, publications ou autres produits, jusqu'au paiement effectif de l'intégralité du prix en principal et accessoires. Les ouvrages doivent, à ce titre, être protégés et conservés en parfait état de vente par le revendeur qui en a la garde. En cas de procédure collective (règlement judiciaire, liquidation de bien etc.), les ouvrages réservés pourront être repris par les Editions Muffins dans le délai de trois mois suivant la publication du jugement qui ouvre la procédure.

Article 19 – FORMATION DU CONTRAT

Toute commande induit tacitement l'acceptation des présentes conditions générales de vente.
Le double de ces présentes conditions générales de vente devra de plus être daté, paraphé, signé et retourné aux Editions Muffins pour toute création d'un Compte.

Article 20 – LOI APPLICABLE - ATTRIBUTION DE JURIDICTION

Les présentes conditions générales de vente sont soumises et régies exclusivement par le droit français.
Tout litige né de l'application de la présente convention et non résolu à l'amiable sera tranché par le Tribunal de Commerce de Créteil.

Chacune des parties aux présentes, fait élection de domicile en son siège social respectif pour l'exécution de la convention.

Fait à _____⁸, le ____/____/____⁹, en deux exemplaires originaux.

La Librairie

Les Editions Muffins

_____¹⁰

LEPERS Emilie

⁸ Lieu de signature

⁹ Date de signature

¹⁰ Nom et Prénom du représentant de la société

BON DE COMMANDE

<p>Nom - Librairie :</p> <p>Nom - Responsable :</p> <p>Adresse de Facturation :</p> <p>.....</p> <p>.....</p>	<p>N° du Bon de Commande :</p> <p>N° de Client :</p> <p>Date :</p> <p>SIGNATURE :</p>
<p>Adresse de Livraison (si différente) :</p> <p>.....</p> <p>.....</p> <p><input type="checkbox"/> Temporaire <input type="checkbox"/> Définitive</p>	<p>Transport par ⁽¹⁾ :</p> <p><input type="checkbox"/> Colissimo suivi</p> <p><input type="checkbox"/> Autre transport souhaité (préciser) :</p> <p>.....</p> <p>Date de livraison souhaitée :</p>
<p>Email :</p> <p>.....</p> <p>(Pour recevoir un avis de réception de votre bon)</p>	<p>TVA intracommunautaire du Client</p> <p>N° :</p> <p>.....</p>

ISBN/EAN	OUVRAGES	Quantité	Prix unitaire H.T.	TOTAL
978-2-917357-00-2	TATOUAGE			
978-2-917357-01-9	CYGNES BLANCS SUR EAUX SOMBRES			
978-2-917357-02-6	OUR UNKNOWN FEELINGS – TOME 1			
978-2-917357-03-3	OUR UNKNOWN FEELINGS – TOME 2			
978-2-917357-04-0	LA RENTREE			
Sous-total H.T. (Librairie)				
Remise client (à soustraire)				
T.V.A. 5,5% (Ouvrages librairie)				

Référence	PRODUITS DERIVES	Quantité	Prix unitaire H.T.	TOTAL
Sous-total H.T. (Goodies)				
Remise client (à soustraire)				
Participation aux frais de port⁽¹⁾				
T.V.A. 19,6% (Produits et frais de port)				

TOTAL TTC de la commande⁽²⁾	
---	--

GÉNÉRALITES

Toute commande implique l'acceptation de nos conditions générales de vente. Les photos et illustrations du catalogue sont non contractuelles. Toute reproduction, même partielle, des ouvrages présentés est strictement interdite.

Le code de la propriété intellectuelle n'autorisant aux termes des articles L.122-4 et L.122-5 que les "*copies ou reproductions strictement réservées à l'usage privé du copiste et non destinées à une utilisation collective, toute représentation ou reproduction intégrale ou partielle de nos documents, faite sans le consentement de l'auteur ou de ses ayants droit ou ayants cause, est illicite*". **Cette représentation ou reproduction, par quelque procédé que ce soit, constituerait donc une contrefaçon** sanctionnée par les articles L.335-1 et suivants du code de la propriété intellectuelle.

(1) FRAIS DE PORT

Tous nos colis sont envoyés en « Colissimo suivi » au tarif en vigueur de « La Poste » !

Tous les tarifs concernent un poids **limite** (le poids de chaque livre est indiqué sur notre catalogue au coté de son prix).

Pour toutes commandes supérieures à la limite ou tout autre moyen de transport souhaité par le Client, nous contacter par mail à servicevpc@leseditionsmuffins.com

Retrait en Ile de France :

Il vous est possible de venir retirer (sans frais) votre commande à notre dépôt situé à 10min à pieds de la gare de Gentilly (Zone 2 - RER B). Ce lieu n'étant pas une boutique, il n'est possible de vous y rendre qu'après RDV (Disponibilités limitées aux : mardi et jeudi matin de 9h à 11h30 et samedi matin de 10h à 12h).

Pour cela, il vous suffit de nous retourner votre commande par voie postale et/ou mail et de nous envoyer un email à cette adresse : servicevpc@leseditionsmuffins.com pour fixer une date de retrait (possibilité de payer vos livres au retrait).

Pour toute la France :

- Pour 1 livre de code BL2 ou BL3 ou jusqu'à 2 livres de code BL1 : 5 €
- Pour deux livres et jusqu'à 1kg (ex : BL1 + BL2) : 6,5 €
- Jusqu'à 2kg : 7,4 €
- Jusqu'à 3kg : 8.3 €

Pour tous les pays de l'Union Européenne et la Suisse :

Frais de port à 14 € (jusqu'à 3kg).

Pour les DOM (Martinique, Guadeloupe, Réunion, Guyane) :

Frais de port à 11 € (jusqu'à 2kg).

Pour les autres pays et les TOM :

Nous contacter à servicevpc@leseditionsmuffins.com

(2) MOYENS DE PAIEMENT

Pour les Franciliens ou de passage en Ile-de-France :

Règlement possible lors du retrait au dépôt par chèque ou espèces.

Pour les Français :

Règlement par chèque à l'ordre de : « Les Editions Muffins ».

Règlement par carte bancaire via Paypal ou virement bancaire.

Pour ces deux options, nous contacter à servicevpc@leseditionsmuffins.com

Attention pour les DOM-TOM : prendre en compte la TVA réduite dans votre commande !

Pour toutes les autres nationalités :

Seuls les virements bancaires internationaux et les paiements via Paypal sont possibles.

Nous contacter à servicevpc@leseditionsmuffins.com

- ANNEXE 2 -

**DESCRIPTIF ET AVANTAGES
DE L'OFFICE**

PRESENTATION DES FORMULES

CATALOGUE DES PRODUITS	FORMULES OFFICE			
	20 exemplaires	10 exemplaires	4 exemplaires	2 exemplaires
Collection Boy's Love (4 ouvrages par an)				
Autres publications				
Produits dérivés				

AVANTAGES

- Vous êtes livrés en priorité à chaque parution ;
- Vous ne « ratez » aucune nouveauté importante ;
- Vous avez une faculté de retour systématique sur tous les ouvrages invendus.

INFORMATIONS

Pour toute demande de mise à l'office ou renseignements complémentaires n'hésitez pas à contacter le Service Diffusion : contact@leseditions muffins.com, ou à renvoyer ce bon complété par courrier.

Librairie : **N° Client :**

Responsable :

Adresse:

.....

Tél. : **Fax :**

E-mail :

Formule d'office choisie :

Date :

Signature :

